

Haut-commissariat : 43 dossiers en un an

Créée en 2014, l'institution, médiateur entre les administrés et les services publics, a permis de trouver une solution amiable pour deux tiers des saisines

Cette nouvelle institution répond à un vrai besoin. Les administrés pour qui nous sommes intervenus et que nous invitons à donner leur avis en fin de course citent l'écoute, l'accompagnement et un meilleur accès à l'information comme des apports majeurs de cette institution. » C'est le constat que fait Anne Eastwood, à la tête du Haut-commissariat à la protection des droits et des libertés et à la médiation depuis le 3 mars 2014.

Le Haut-commissaire vient de rendre public son tout premier rapport annuel qui dresse le bilan des douze premiers mois d'activité. Et si l'institution est encore méconnue, elle a répondu à de nombreuses sollicitations. « Nous avons enregistré 65 saisines de mars 2014 à mars 2015, dont 43 recevables. Deux tiers des requêtes que nous avons estimées justifiées ont pu être résolues à l'amiable grâce à notre intervention. »

Emploi et refolement

Mais quels sont les problèmes que les administrés, seuls, ne parviennent pas à résoudre ? « Si tous les domaines sont concernés, l'emploi et le séjour sont les plus importants. » Concrètement, il s'agit de difficultés liées à la délivrance des permis de travail, au respect de la priorité d'emploi, au retrait de cartes de séjour ou aux refolements.

Le Haut-commissariat traite aussi des problèmes de discrimination. « Cinq saisines seulement ont concerné ce volet de nos missions. J'ai le sentiment que cette compétence de l'institution est encore mal connue. Mais elle existe et c'est à nous de mieux communiquer dessus. »

« Nous n'avons eu qu'une saisine pour l'hôpital et une pour la mairie. Dans les deux cas, nous avons travaillé à dossiers ouverts. » Avec le gouvernement princier, les choses s'avèrent plus complexes...



Anne Eastwood, Haut-commissaire depuis la création de l'institution en mars 2014.

(Photo J.D.)

Anne Eastwood insiste d'emblée sur la complète impartialité du Haut-commissariat. « Nous ne sommes ni procureur de l'État, ni avocat de l'administré, notre rôle est d'aider à résoudre les situations et d'inciter l'administration à améliorer son fonctionnement et la qualité du service au public. »

« Des résistances au dialogue »

Mais Anne Eastwood sait la tâche longue. C'est une difficulté qu'elle accepte car elle sait que ce processus nouveau et exigeant doit s'inscrire dans la durée. Elle dresse toutefois un tableau sans compromission de ses premiers constats.

« Il y a de grosses marges de progression. Du côté du gouvernement, il y a toujours des résistances au dialogue, surtout de la part de certains hauts fonctionnaires, qui sont plutôt sur la défensive. L'administration n'a pas naturellement la culture de la médiation. Ce sont des réactions naturelles... Nos homologues à l'international ont rencontré les mêmes difficultés. Aujourd'hui, c'est vrai, la communication n'est pas totalement satisfaisante.

Il faut une modification de l'état d'esprit. Cela prendra le temps qu'il faut. Mais aujourd'hui, la partition est écrite ; il s'agit juste de trouver le bon tempo... C'est parce que je crois en cette mission que je continuerai à agir pour plus d'efficacité. »

« Faire rentrer le dialogue et la transparence dans les habitudes administratives », voilà le défi à relever. C'est « la marque d'un pays moderne et d'un état de droit », explique Anne Eastwood.

JOËLLE DEVIRAS

Repères

■ Le Haut-commissariat, c'est quoi ?

Une institution chargée de veiller au respect des droits et libertés des administrés par les pouvoirs publics et de lutter contre les discriminations injustifiées en Principauté.

■ Où ?

Les Jardins d'Apolline - Bloc A - 1, promenade Honoré-II à Monaco. Tél. 97.77.39.20. De 8h30 à 12h30 et de 14 à 18 h. www.hautcommissariat.mc



Le prince Albert II a inauguré le 18 mars 2015 les locaux dédiés au Haut-commissariat dans les Jardins d'Apolline.

(Photo Centre de presse)

Bonnes pratiques

La parution du rapport annuel est également l'occasion pour le Haut-commissariat de tirer des enseignements généraux des cas individuels traités et de formuler des recommandations générales à titre de « bonnes pratiques » à l'attention de l'administration.

Pour cette première année, le Haut-commissaire a choisi de centrer ses propositions sur le renforcement de la transparence et de la loyauté des processus administratifs : accuser réception des demandes des administrés, garantir la bonne réception des notifications qui leur sont adressées, signaler les modalités de recours à l'encontre d'une décision défavorable ou répondre avec diligence aux recours gracieux. Des mesures concrètes pour un meilleur respect des droits de l'utilisateur. Et du pain sur la planche pour l'administration si elle compte suivre les recommandations du Haut-commissariat.

Avis d'obsèques

Mme Chantal Ravera, sa fille ;
M. Jean-Laurent Ravera, son petit-fils ;
M. Robert Sys, son cousin, et sa famille ;
Mme Lisette Alorda, sa belle-sœur, et sa famille ;
Mme Paulette Cheric, et sa famille ;
Mme Tidette Tripodi, et sa famille ;
M. et Mme Kamal Khoury, et leur famille ;
Mme Christine Chaudet, et sa famille ;
Les familles Lhuillier, Lestra et Benoit ;
Parents et amis
Ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Madame
Ginette FROLLA**

née BELLY

survenu à Monaco, le 14 juillet 2015, à l'âge de 84 ans.
Les obsèques auront lieu vendredi 17 juillet 2015, à 14 h 30, en l'église Sainte-Dévote, à Monaco.
Les visites se font à l'athanée de Monaco.

Mme Suzanne Andreu, son épouse ;
M. Jean-Michel Andreu, son fils, Jelena, sa belle-fille ;
Mila et Anthony, ses petits-enfants ;
Parents et amis
Ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Jacques ANDREU**

Retraité de la Sûreté
Publique de Monaco

La levée de corps au reposoir Pasteur, le vendredi 17 juillet 2015, à 9 heures.
Cérémonie religieuse en l'église de Beausoleil, à 10 h 15, suivie de l'inhumation au cimetière de Beausoleil.
Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Accueil Funéraire Robaut
04.93.54.54.53

Messes anniversaire

Il y a un an, le 17 juillet 2014

**Madame
Eugénie FRITSCH**

née FRACCHIA
dite « NINI »

nous quittait.
Une messe sera célébrée à son attention ce vendredi 17 juillet 2015, à 18 heures, en l'église Sainte-Dévote à Monaco.

nice-matin

en partenariat avec **nosdeces.com**

vous proposent une nouvelle gamme de services **Carnet en ligne**

- Consulter les avis de décès
- Déposer des condoléances
- Créer un mémorial

www.nicematin.com